## AR PREFECTURE

063-200070712-20180531-20180531\_16-DE Regu le 15/06/2018



# **DÉLIBÉRATION**

N° 20180531-16

#### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 MAI 2018 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation: 24 mai 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 31 mai 2018 à 18h30, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

#### Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Catherine MAZELLIER, Jeannine SUAREZ, André IMBERDIS, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Jean Louis GADOUX, Aline LEBREF, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoît GENEIX, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise KORCZENIUK, Thierry BARTHELEMY, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

#### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Olivier CHAMBON à Bernard GARCIA Marcel BARGEON à Jean-Pierre DUBOST Philippe CAYRE à Christiane SAMSON Marc DELPOSEN à Jeannine SUAREZ Gérard GRILLE à Daniel BERTHUCAT Pépita RODRIGUEZ à Bernard VIGNAUD Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH Jacqueline MALOCHET à Thierry DEGLON Farida LAÏD à Benoît GENEIX

Conseiller.e.s absent.e.s : Ghislaine DUBIEN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Carine BRODIN, Hélène BOUDON

Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérantes : José MONRUFFET, Guy PRADELLE, Sylvie CHAUNY

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

# CONVENTION DE DÉPÔT-VENTE POUR LA BOUTIQUE DU LAC D'AUBUSSON

Rapporteur: Michel GONIN, Vice-Président

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

44

Suppléants ayant voix délibérantes :

3

Conseillers représentés :

9

Total votants :

56

## AR PREFECTURE

063-200070712-20180531-20180531\_16-DE Regu le 15/06/2018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération n° 20170201-01 du 1er février 2017 portant attributions du président et l'autorisant à créer des régies,

Vu l'arrêté n° 2017-07 portant création de la régie de recettes « boutique base de loisirs d'Aubusson d'Auvergne » et autorisant la régie à commercialiser des produits du terroir.

Considérant l'intérêt de préciser les conditions de dépôt et de vente des produits issus des producteurs et artisans locaux.

Liste des producteurs de 2018 :

Nom de la structure / contact / adresse	Produits
Safran des Ribeyres, Paul Aurélie, TOURS SUR MEYMONT	Confitures, pâtisseries, miel, vinaigre, moutarde, sirops
Emeline délices, Emeline Talard ESCOUTOUX	Pâtisseries bio, végan et sans gluten
La Cité de l'Abeille Alain Benoit à la Guillaume VISCOMTAT	Miel
Domaine de Puissauve, Jérôme Bonhême COURPIERE	Vins
Les truites du Moulin du clos M. et Mme BALLOT AUGEROLLES	Terrines de poissons
Vol'arome, Mme Viennet VOLLORE-MONTAGNE	Tisanes, pesto, sels
Galettes du Monde 27 rue des escolives 63350 CREVANT- LAVEINE	Caramel au beurre salé

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve les modalités de vente et les engagements de chacun concernant la vente de produits locaux en dépôt-vente,
- Autorise le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la présente décision.

TOTAL VOTANTS: 56 **TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES: 56** Abstentions:

Conseillers présents : 47 Représentés : 9 Pour: 56

Contre:

Non-participation:

Pour ampli certifiée conforme, Le Président,

> Tony BERNARD, Maire de Châteldon



